

Population étrangère

10,2%

C'est la part que représentent les personnes de nationalité étrangère dans la population totale wallonne au 1^{er} janvier 2018. Cette proportion s'élève à 11,9 % au niveau national

Structure de la population étrangère (personnes de nationalité étrangère) en Wallonie et en Belgique, situation au 1^{er} janvier 2018

	EU-27	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Océanie	Autre	Total
Wallonie								
Effectif	267 763	10 878	27 910	49 958	7 898	112,0	4 631	369 150
En % du total	72,5	3,0	7,6	13,5	2,1	0,0	1,3	100
Belgique								
Effectif	907 601	46 534	161 123	186 385	36 622	933	18 358	1 357 556
En % du total	66,9	3,4	11,9	13,7	2,7	0,1	1,3	100

Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

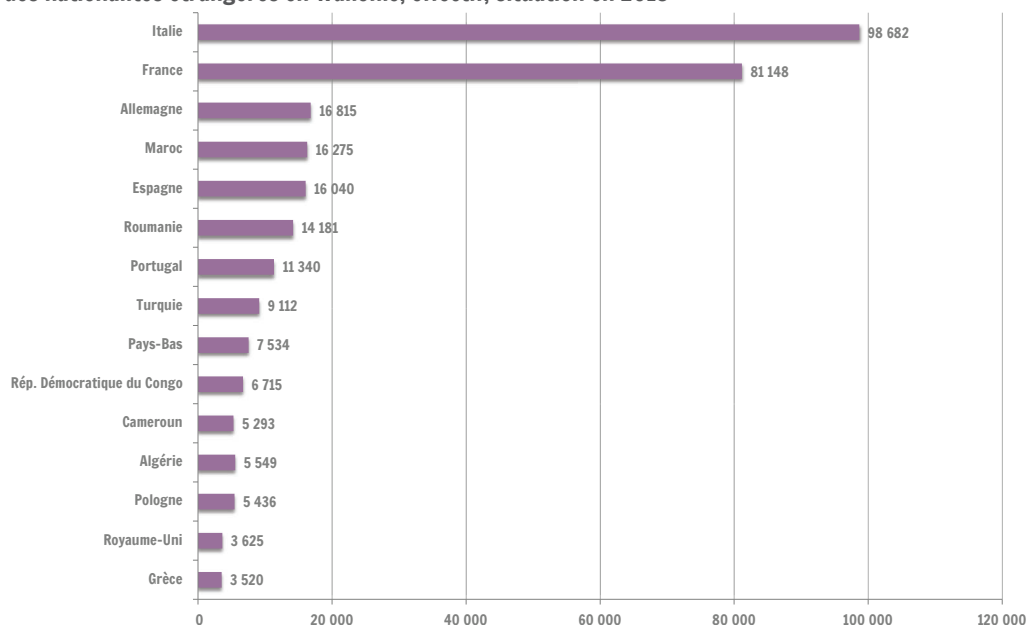
Note : la catégorie autre correspond aux personnes de nationalité indéterminée et aux apatrides. La catégorie " Europe hors UE " intègre l'entièreté de la Fédération de Russie et exclut la Turquie.

Au 1^{er} janvier 2018, la Wallonie compte 3,6 millions d'habitants. Parmi eux, 369 150 personnes sont de nationalité étrangère ; ce qui représente environ 27 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Belgique.

Les données du tableau ci-dessus mettent clairement en évidence que la population de nationalité étrangère établie en Wallonie est principalement d'origine européenne. En effet, globalement, les citoyens originaires des pays de l'Union européenne représentent 73 % de l'ensemble de la population étrangère wallonne. C'est également le cas pour la Belgique, mais dans une moindre mesure (67 %). On peut également noter qu'environ 3 % des étrangers résidant en Wallonie sont originaires des pays européens non-UE. Ce qui signifie que 3 personnes de nationalité étrangère sur 4 vivant en Wallonie émanent du continent européen (75 %). Loin derrière l'Europe, se positionne l'Afrique (13,5 %) deuxième continent d'origine de la population étrangère wallonne, devant l'Asie (7,6 %).

Population étrangère

Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, effectif, situation en 2018



Sources : Statbel ; Calculs : IWEPS

Comme le montre le graphique ci-dessus dans le Top-15 des nationalités étrangères en Wallonie, on retrouve à la 1^{ère} place l'Italie avec 98 682 personnes, suivie de la France avec un effectif évalué à 81 148 personnes. À eux seuls, ces deux pays représentent environ la moitié (19 %) du total de la population étrangère wallonne. Cette proportion culmine à 82 % lorsqu'on considère l'ensemble des pays du Top-15. Dans ce groupe, le premier pays extra-européen est le Maroc qui se classe à la 4^{ème} place, avec 16 275 individus, soit 4,4 % de l'ensemble de la population étrangère établie en Wallonie.

Définitions et sources

Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité belge et qui réside en Wallonie ou dans une autre Région belge. La population étrangère comprend aussi bien des personnes nées à l'étranger et des personnes nées en Belgique. Les données relatives à la population étrangère sont issues du registre national. Les données relatives à la population de nationalité étrangère sont diffusées de façon récurrente par Statbel.

Pertinence et limites

La limite de cet indicateur réside dans le fait qu'il ne permet pas de capter l'immigration dans toutes ses composantes puisque les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas. En effet, un immigré n'est pas nécessairement de nationalité étrangère (certains immigrés acquièrent la nationalité belge). À l'inverse, une personne de nationalité étrangère n'est pas forcément un immigré (certains étrangers sont nés en Belgique).